



Le 7 mars 2025

De EE AGRISOLAIRE 04, représentée par Mme Aurélie Quinchard

À : Service Instructeur de la Direction Départementale des Territoires de l'Allier

Objet : Parc agrivoltaïque de **Saint-Gérard-de-Vaux**

Réponse à l'avis de la MRAE et mise à jour du dossier suite à la demande de DEP

Réf. : PC 003 234 22 M0007

Dossier suivi par : Mme GESLIN Nathalie

Madame,

Nous vous prions de trouver un dossier en réponse à l'avis de la MRAE.

Afin de présenter un dossier cohérent, à jour des modifications liées à l'avis de la MRAE et à l'avis du CSRPN sur la demande de DEP, ainsi que des différents échanges que nous avons eus avec la DREAL, nous avons opté pour une mise à jour de l'Etude d'Impact, du Résumé Non Technique et de l'annexe « Volet milieu naturel » de l'Etude d'Impact (VNEI). Le VNEI comprend la demande de DEP.

Le dossier comporte néanmoins un mémoire en réponse à l'avis de la MRAE.

Nous restons à votre disposition pour tout complément et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

*Directrice Technique European Energy France
Cheffe de projet EE AGRISOLAIRE 04*